

Energie



Distribution

Poteaux Classe D et Classe E

- Manutention
- Transport
- Stockage



 **STRADAL**

Travailler en toute sécurité...



Casque obligatoire



Gants obligatoires



Gilet haute visibilité



Chaussures de sécurité obligatoires

Responsabilité

Cette notice rappelle les **étapes-clefs élémentaires pour le transport, le déchargement, le stockage de nos produits** afin de les préserver de tous dommages susceptibles de nuire à leur **intégrité**.

Elle n'a en aucun cas vocation à se substituer au **savoir-faire et à l'expérience de l'entreprise de Transport ou de Pose**. Toutes les interventions doivent se faire dans le respect des règles de l'art et de la sécurité des équipes, sous l'entière responsabilité de l'entreprise.

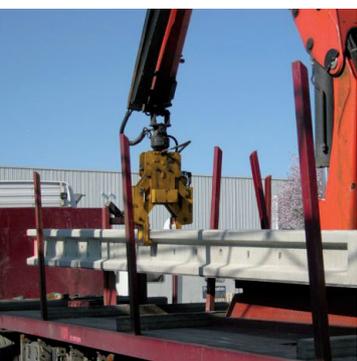
1 - Chargement du camion

Le plateau

Hauteur des ranchers suffisante pour assurer la sécurité du chargement.



2 - Position des poteaux



Pied du poteau placé vers l'avant côté tablier du camion ou du semi-remorque.



OBLIGATOIRE : minimum 3 cales en bon état, de même épaisseur réparties sur la longueur du poteau.



Superposition maximum sur 3 rangées, cales à l'aplomb.



Porte à faux maxi des poteaux 3 m au-delà du dernier appui et 5 m par rapport au milieu de l'essieu arrière. Lanterne signalétique rétro-réfléchissante.

3 - Arrimage



Si le calage et l'arrimage ne sont pas correctement effectués, le responsable du site et/ ou du chargement peut exiger qu'ils soient refaits afin que le transport puisse être conforme aux règles de l'art et de la sécurité (état des sangles, arrimage correct...)

Arrimage de préférence avec 2 sangles textiles minimum en bon état. Protéger les sangles textiles du contact direct avec le béton (équerres plastiques, fourreaux). Alternier de préférence les tendeurs des sangles afin d'équilibrer les forces d'arrimage.

4 - Manutention des poteaux D et E

Maintenir les ranchers tant que le dernier poteau n'est pas déchargé



Se servir du centre de gravité pour placer les moyens de manutention



Il est interdit de manutentionner les poteaux par 2 ou plus

A - Elingues textiles

Les poteaux doivent être manipulés à l'aide d'élingues textiles ou similaires (de préférence avec fourreau) afin d'éviter les épaufures éventuelles et garantir une bonne adhérence entre le produit béton et l'élingue. Choisir les élingues propres, adaptées au poids et à la dimension du poteau.

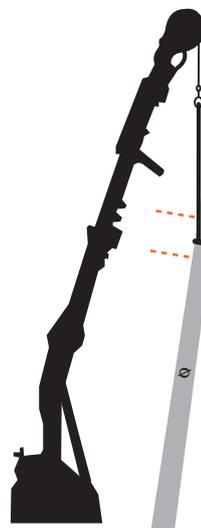


Si vous utilisez des câbles en acier ou des chaînes, vous devez **impérativement protéger** le contact acier contre béton pour éviter les épaufures et le glissement du poteau.

ou B - Palonnier

Les poteaux peuvent être manipulés à l'aide d'un palonnier d'une longueur minimale de 2 m. Il est impératif de placer l'axe de levage du palonnier à l'aplomb du centre de gravité figurant sur le poteau et matérialisé de la façon suivante ⊕

Déchargez le poteau toujours parallèlement à la route. Pensez au rayon de braquage et ne permettez pas l'accès sous la charge pendant la manutention.



Poteaux ≤ 12 m : 2 m mini
Poteaux > 12 m : 3 m mini

Zone interdite

Zone d'élingage (1 m)

Cravatage

dans le respect des règles de l'art afin d'éviter tout glissement.

ou C - Pincés

Choisir des pincés hydrauliques ou mécaniques adaptés au poteau (poids et sections).



Le trainage des supports sur le sol est interdit

5 - Stockage des poteaux béton D et E

A - Stockage sur dépôt

- Le calage doit être réalisé avec du bois propre, de bonne qualité et de section identique.
- Il est conseillé de placer les poteaux de grandes longueurs en partie basse.



Calage intermédiaire impérativement à l'aplomb du calage de base.



Stockage sur trois niveaux maxima, prévoir une stabilisation par groupe de deux ou trois piles.

B - Stockage sur chantier

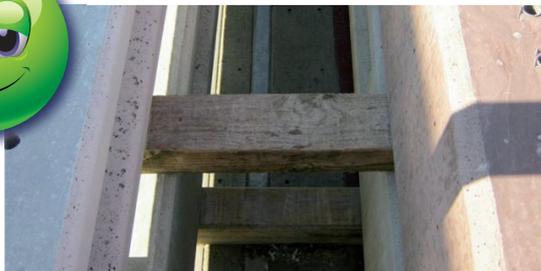
Pour éviter toute recherche le jour des travaux...

- S'assurer que **le lieu de livraison est accessible** pour un semi-remorque, tant en charge roulante autorisée qu'en longueur (rayon de braquage).
- **Plans exacts à fournir au plus tôt** : les poteaux sont déposés aux endroits définis sur le plan ou à l'adresse indiquée ; des coordonnées précises (ex : GPS) fournies à l'Attachée Commerciale facilitent l'identification du lieu.
- En cas de dépôt sur un site privé, obtenir l'autorisation préalable du propriétaire
- Eviter d'encombrer les fossés.

Préconisations



- Le calage est adapté en fonction de la nature du sol. En terrain naturel « meuble », le calage sur 2 chevrons est couramment utilisé mais **s'assurer que la portance est suffisante pour éviter tout fléchissement préjudiciable du poteau** et préserver ses qualités mécaniques.
- Privilégier 3 appuis sur un mode plan, espacés d'environ 6 mètres et axés de chaque côté du centre de gravité matérialisé sur le poteau de la façon suivante : 
- Placer les poteaux de grandes longueurs en partie basse.
- Laisser un espace entre chaque pile de poteaux.
- La tête du poteau doit être placée dans le sens de la circulation, dans la mesure du possible.



- Déposer les poteaux par piles, avec 2 poteaux par pile au maximum et un calage à l'aplomb.



- Délimiter la zone de stockage par un balisage quand c'est demandé. Entreposer le plus loin possible des limites de chaussée pour garantir la sécurité de la circulation.



- Ne pas enchevêtrer les poteaux.



- Ne jamais placer les poteaux sous une ligne électrique ou téléphonique.



- Ne pas déposer le poteau trop près de la route.



- Ne pas déposer le poteau dans un virage.



- Ne pas déposer le poteau dans un carrefour ou rond-point.

Respecter avant tout les règles de sécurité

Région Nord Est
Marc SARRAZIN
Tél. 03 80 36 83 11
Fax 03 80 36 83 02

Région Sud Est
Hélène PIERRE
Tél. 04 66 28 84 91
Fax 04 66 28 84 94

Région Ouest
Sylvain GONZALEZ
Tél. 02 43 57 70 41
Fax 02 43 57 70 01

Région Sud Ouest
Olivier FLORENTIN
Tél. 05 57 26 15 80
Fax 05 57 26 15 73

www.stradal-energie.fr